



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Paris, le 3 mars 2020

Pierre BOUDEHENT (RC VANNES)

RC Vannes / Valence Romans Drôme Rugby du vendredi 28 février 2020 (J22 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre RC Vannes / Valence Romans Drôme Rugby, M. Pierre BOUDEHENT a été définitivement exclu par l'arbitre à la 54^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Pierre BOUDEHENT est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 11 mars 2020.

M. Pierre BOUDEHENT est suspendu dans l'attente de cette audience.

RACING 92

Racing 92 / Stade Rochelais du samedi 29 février 2020 (J17 TOP 14)

Rapport du délégué sécurité

A la suite du rapport, établi par le délégué sécurité, faisant état de l'introduction et de l'utilisation d'un objet interdit par des spectateurs à l'occasion de la rencontre susvisée, le Racing 92 est convoqué devant la Commission de discipline et des Règlements en sa séance du mercredi 11 mars 2020.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

